ANAPI
Organisation de contrôles agricoles

Rte de l'Aurore 4, 2053 Cernier
Tél. 032 889 36 70 / Fax 032 889 36 39
anapi@ne.ch

PROCÈS-VERBAL

de l'Assemblée générale du mardi 11 avril 2024, à 9h00, à l'Hôtel de Ville de la Brévine

---

Le Président	Simon Eschler
Membres	35 personnes selon la liste de présence
Invités	Stéphane Rosselet et Yann Huguelit (CNAV), Patrick Vaudroz (SAGR), Pierre-François Gobat (SCAV), Jacques-André Choffet et Karine Etter (Agri), Loïc Bardet (AGORA), Stéphane Challandes (Bio Neuchâtel), Antonin Jaquet (ProNatura), Boris Keller (PI 3 Lacs)
Excusés	20 personnes selon la liste
La gérante	Mme Florence Matthey
Procès-verbal	Mme Justine Derendinger

Ordre du jour

1. Salutations et nomination des scrutateurs
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 4 avril 2023 (disponible sur www.cnav.ch / ANAPI / Présentation / Assemblée générale)
3. Rapport du président
4. Rapport de la gérance
5. Finances :
   5.1. Présentation des comptes 2023
   5.2. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes 2023
   5.3. Présentation et approbation du budget 2024
6. Élections et nominations :
   6.1. Élection du président
   6.2. Nomination d'un vérificateur de comptes suppléant
7. Divers

---

1. Salutations et nomination des scrutateurs

Le Président ouvre l'assemblée en saluant et remerciant les invités et les membres présents. Il mentionne les invités excusés.

MM. LUDOVIC RENAUD ET DAMIEN HUMBERT-DROZ sont nommés scrutateurs.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 4 avril 2023

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité par un lever de mains et remerciements à son auteure.

ANAPI
Organisation de contrôles agricoles

Rte de l'Aurore 4, 2053 Cernier
Tél. 032 889 36 70 / Fax 032 889 36 39
anapi@ne.ch

3. Rapport du président

Chers membres de l'ANAPI,
Je vous salue chaleureusement en cette occasion solennelle de notre dernière assemblée générale. C'est avec une profonde émotion que je m'adresse à vous aujourd'hui, car nous clôturons un chapitre important de notre histoire.
Tout d'abord, permettez-moi de remercier chacun d'entre vous pour votre engagement, votre dévouement et votre passion. Ensemble, nous avons œuvré pour promouvoir l'investissement, encourager l'innovation et soutenir le développement économique de notre pays. Votre présence ici témoigne de l'importance que vous accordez à notre mission commune.

L'ANAPI a accompli des réalisations remarquables au cours de cette année. Nous avons facilité des partenariats stratégiques, attiré des investisseurs internationaux et soutenu des projets innovants. Nos équipes ont travaillé sans relâche pour promouvoir notre pays comme une destination d'investissement attrayante.

Non, stop, là ça ne va vraiment pas, désolé, je vais reprendre la main et recommencer.

Chers membres de l'ANAPI, chers collaborateurs et chers invités, je vous remercie de nous honorer de votre présence. Je m'excuse pour cette introduction un peu bizarre mais je dois vous avouer quelque chose, j'ai demandé à chat GPT : peux-tu me rédiger un discours du président pour ma dernière assemblée générale de l'ANAPI ? Et vous venez d'en entendre un extrait.

On peut en tirer plusieurs conclusions de cette expérience qui s'applique à tous les domaines dans notre vie et dans notre quotidien.
Premièrement, il faut toujours s'ouvrir aux nouveautés et à l'évolution même si ça nous fait peur et que l'on va dans l'inconnu il faut être curieux et oser sans avoir peur d'être jugé.
Deuxièmement, il faut toujours analyser, approfondir, et essayer de comprendre le fonctionnement et apprivoiser l'outil, la mesure ou la technologie. Dans ce cas-ci j'aurais dû poser des questions plus précises, plus orientées et surtout préciser que l'ANAPI n'est pas l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements même s'il y a de l'idée, à méditer !
Troisièmement, à quoi peut servir cette application et quelle utilité puis-je en faire, qu'est-ce qu'elle peut m'apporter, est-ce qu'elle peut me décharger et me faire gagner du temps ou au contraire c'est trop fastidieux trop lourds ou trop onéreux pour ce que ça peut m'apporter. Ici par exemple, ça permet de pallier au syndrome de la page blanche de déjà donner une certaine structure et un contenu que devrait avoir un rapport du président mais comme je ne fais jamais comme tout le monde, j'ai un peu dévié du modèle type !
Quatrièmement, c'est là que je voulais en venir depuis le début, on a beau être allés chercher des infos, des idées, des sources d'inspirations voir des projets ou des nouvelles technologies mais il faudra toujours les adapter au contexte, à la situation, à son utilité et au but final et chaque situation est différente et unique si j'ose dire ainsi.
Et pour ceux qui ont peur de l'intelligence artificielle, de la robotisation, de l'économie 4.0, de l'évolution ou l'orientation de notre société, soyez rassurés tant qu'il y aura des hommes et des femmes sur cette terre nous aurons besoin de personnes capables d'interprétation, de jugeote, de capacité d'adapter les choses dans leur contexte et de pragmatisme, d'humanisme et d'expérience. Et c'est ce que l'ANAPI essaie de préserver

Rte de l'Aurore 4, 2053 Cernier
Tél. 032 889 36 70 / Fax 032 889 36 39
anapi@ne.ch

et d'être, et on a beaucoup de chance car nous pouvons compter sur des collaborateurs, une gérante et un comité qui ont ces valeurs et ces compétences.
Et oui, malgré que les contrôles se font aujourd'hui par tablettes connectées directement à la matrice mère et que tout est relevé, stocké, enregistré et "statistiqué" et que les chiffres, les pourcentages et les croix dans la bonne case ne semblent être plus que la seule chose qui n'ait encore de l'importance !
Sachez une chose, chers membres, c'est vous qui, quotidiennement par le biais de votre activité, votre engagement, votre passion, votre innovation et votre faculté d'adaptation êtes la richesse de notre économie locale et les garants de la survie de notre société par le biais de la qualité des aliments que vous produisez et de la sensibilité que vous apportez à la façon de les produire. Vous êtes tous des acteurs importants et je voulais vous dire merci !

Intégralité du rapport

4. Rapport de la gérance

Le rapport de la gérante est présenté en 4 points : 1) Bilan 2023 2) Contrôles 2023 3) Contrôleurs et préposés 4) Activités 2024

4.1 Bilan 2023

Il s'agissait de la première année d'introduction des contrôles des nouvelles exigences PER et des nouveaux programmes introduits suite aux modifications d'ordonnances (OPD et OCCEA) relatives à l'initiative parlementaire 19.475 *« Réduire le risque de l'utilisation de PPh »* :

- Introduction des nouveaux programmes dans la coordination et intégration des nouvelles rubriques de contrôle dans AcordaControl
- Suite de la formation des contrôleurs aux nouveaux programmes
- Communications aux exploitants (bulletin-info, site internet que nous vous invitons à consulter).

L'ANAPI a été mandatée par le fondssuisse de secours pour dommages non assurables afin d'expertiser les dégâts causés sur la SAU par la tempête du 24 juillet 2023 qui a touché les communes du Locle et de la Chaux-de-Fonds. Deux préposés ont été formés sur le terrain par fondssuisse afin de procéder aux expertises. L'ANAPI sera certainement sollicitée pour valider les travaux de remises en état avant que fondssuisse ne verse des contributions à fonds perdus.

AMAËL PILLONEL et la gérante ont suivi et terminé la formation d'AO (contrôles accompagnés sur terrain, examen théorique, ainsi que pratique + oral sur le terrain avec le SCAV).

L'outil de contrôle AcordaControl est également toujours en développement avec les objectifs suivants :

- Faciliter la saisie pour les contrôleurs
- Renforcer la coordination des contrôles
- Intégration des rubriques de contrôles (nouveaux programmes, labels privés)

ANAPI
Organisation de contrôles agricoles

Rte de l'Aurore 4, 2053 Cernier
Tél. 032 889 36 70 / Fax 032 889 36 39
anapi@ne.ch

4.2 Contrôles 2023

Statistiques des contrôles agricoles	**2022**	**2023**
Nb d'exploitations inscrites PER agri	523	509
Nb de contrôles PER agri sur le terrain Part Dont combiné avec un contrôle PLVH	84 16% 62	56 11% 26
Exploitations avec manquements PER agri Part	11 13%	12 21%
Nb de contrôles Non-recours aux herbicides Nb de contrôles Non-recours aux PPh	- -	8 50
Prise d'échantillons végétaux (mandat SAGR) Dont échantillons non-conformes	10 1	10 1
	2022	**2023**
Nb d'exploitations inscrites SST/SRPA Part des exploitations PER	488 93%	481 94%
Nb de contrôles SST/SRPA Part	88 18%	155 32%
Exploitations non conformes SST/SRPA Part	3 3%	6 4%
Nb exploitations inscrites MAP	-	212
Nb exploitations contrôlées MAP Part	-	102 48%
Exploitations avec manquements MAP Part	-	0 0%
Nb de contrôles officiels de base (OPAn et OPPr)	200	205
Nb de contrôles protection des eaux Non-conformités mineurs (nb d'expl.) Manquements importants (nb d'expl.)	180 33 (18%) 14 (8%)	165 27 (16%) 9 (5%)
Nb de contrôles "données de structures + SPB" (Expl. PER + Bio). *Effectués par les préposés*	175	143
Statistiques des contrôles labels	**2022**	**2023**
IP-Suisse base	90	63
IP-Suisse production végétale	24	24
IP-Suisse viande	69	71
IP-Suisse lait des prés	10	20
IP-Suisse biodiversité	91	46
Suisse-Garantie	35	58
Tapis vert	11	10
AQ-Viande suisse	54	59
Autres (Chevaux FM)	10	4
AOP Gruyère	58	12
Montagne et alpage	15	0

La gérante rappelle que les exploitations inscrites en PER sont automatiquement membres de l'ANAPI et de ce fait contrôlées par l'ANAPI. Les anciens programmes de réductions des produits phytosanitaires étaient jusqu'ici intégrés dans le rapport de contrôle PER. Depuis 2023 et l'introduction des nouveaux programmes, ils sont saisis sur un

Rte de l'Aurore 4, 2053 Cernier
Tél. 032 889 36 70 / Fax 032 889 36 39
anapi@ne.ch

rapport indépendant mais ils restent coordonnés à d'autres contrôles. La moitié des exploitations inscrites au nouveau programme pour la mise au pâturage (MAP) ont déjà été contrôlées en 2023. Il y a eu un gros travail d'information des contrôleurs et de souplesse du SAGR pour réinscrire les exploitants à la SRPA lorsque les exigences MAP étaient mal comprises et pas assurées. Ceci explique qu'il n'y a pas eu de manquement à la MAP mais à l'inverse des rattrapages d'inscription à la SRPA.
Au total, près de 1'300 contrôles agricoles ont été effectués sur 480 exploitations.

Statistiques des contrôles viticoles	**2022**	**2023**
Nb contrôles PER viti effectués	17	16
Dont contrôles sur NE Nb d'expl. NE inscrites PER viti	10 (59%) 44	9 (56%) 34
Exploitations avec manquements PER viti	1	0
Certificats Vitiswiss décernés	14	14
Refus du certificat Vitiswiss	0	0
Nb de contrôles Protection des eaux Non-conformités (nb d'expl.)	15 15	8 8

Les non-conformités des contrôles protection des eaux concernent les places de lavage et de nettoyage des pulvérisateurs. La problématique, qui n'est pas nouvelle, est entre les mains de la station viticole afin de trouver des solutions et des projets de place de lavage sont en cours.

4.3. Contrôleurs

En 2023, Mme ISABELLE MATTHEY a pris congé de sa fonction de contrôleuse. L'ANAPI la remercie vivement pour son engagement et le précieux travail fourni durant ces 20 années. Le président lui remet un présent.

Actuellement, 7 contrôleurs agricoles sont en fonction :

CHRISTOPHE BARRAS	Les Ponts-de-Martel
THIERRY BESANCET	Cernier
OLIVIER PORRET	Fresens
HERVÉ DUBOIS	Brot-Plamboz
THIERRY OPPLIGER (AO)	Le Pâquier
AMAËL PILLONEL (AO)	Seiry (FR)
FLORENCE MATTHEY (AO)	Gérante

Ainsi que 7 contrôleurs viticoles (dont 5 qui ont fonctionné en 2023) :

YAËL BRUNNER	Boveresse
MARY-CHRISTINE CHRISTINAT	Chabrey (VD)
ALEXANDRE COLOMB	Auvernier
MORGAN MEIER	Colombier
RENÉ-PIERRE NICOLET	Bevaix
PATRICK SANDOZ (n'a pas fonctionné en 2023)	Neuchâtel
DENIS MEIER (n'a pas fonctionné en 2023)	Colombier

ANAPI
Organisation de contrôles agricoles

Rte de l'Aurore 4, 2053 Cernier
Tél. 032 889 36 70 / Fax 032 889 36 39
anapi@ne.ch

4.3. Préposés

M. ROLAND BESANCET a pris congé de sa fonction de préposé au 31 août 2023.
L'ANAPI le remercie de son travail effectué. Pour rappel, le secteur de ROLAND BESANCET ainsi que la partie Chézard-St-Martin et Dombresson (secteur de THIERRY BESANCET) ont été repris par M. THIERRY OPPLIGER.

Finalement, Mme AURÉLIE SARRIO a été engagée comme préposée viticole depuis le mois d'août 2023.

Récapitulatif des secteurs par préposé :

Préposé	Zones
BACHMANN OLIVIER	La Brévine, Les Bayards
BARBEN MICHEL	La Chaux-de-Fonds, Les Planchettes, Le Locle, Les Brenets
BESANCET THIERRY	Brot-Dessous, Cernier, Coffrane, Corcelles-Cormondrèche, Fontainemelon, La Vue-des-Alpes, Les Geneveys-sur-Coffrane, Les Hauts-Geneveys, Montezillon, Montmollin, Rochefort, Valangin
DUVANEL JEAN-PIERRE	Brot-Plamboz, Noiraigue, Travers
JEANNERET LAURENT	La Sagne, Les Ponts-de-Martel
MATTHEY MICHEL	La Chaux-du-Milieu, Le Cerneux-Péquignot
OPPLIGER THIERRY	Chézard-St-Martin, Dombresson, Le Pâquier, Les Vieux-Prés, Villiers
PELLATON PATRICK	Buttes, La Côte-aux-Fées, Les Verrières
PERRIN VINCENT	Boudevilliers, Engollon, Fenin-Vilars-Saules, Fontaines, Savagnier, Valangin
SCHAFROTH PATRICK	Cornaux, Cressier, Enges, Hauterive, Le Landeron, Lignières, Marin-Epagnier, Neuchâtel, St-Blaise, Thielle-Wavre, Auvernier, Bevaix, Boudry, Colombier, Corcelles-Cormondrèche, Cortaillod, Peseux, Fresens, Gorgier, Montalchez, St-Aubin-Sauges, Vaumarcus
STAMPFLI GÉRARD	Boveresse, Couvet, Fleurier, Môtiers, St-Sulpice
SARRIO AURÉLIE	Toutes les surfaces viticoles du canton de Neuchâtel

4.4 Activités 2024

La suite des contrôles des nouveautés PER et des nouveaux programmes OPD suite à l'*Initiative parlementaire 19.475 « Réduire le risque de l'utilisation de PPh »,* y compris la nouvelle exigence OPair "Pendillards, doivent être mis en route avec :

- La planification/coordination des contrôles
- L'adaptation des rubriques de contrôle (AcordaControl)
- La formation des contrôleurs

AcordaControl est toujours en développement pour répondre aux nouveautés, y compris pour y intégrer les points de contrôles du label AOP Gruyère actuellement encore effectués sur papier.

ANAPI
Organisation de contrôles agricoles

Rte de l'Aurore 4, 2053 Cernier
Tél. 032 889 36 70 / Fax 032 889 36 39
anapi@ne.ch

Du côté des contrôleurs, il s'agira également d'anticiper l'éventuel besoin d'engager de nouveaux contrôleurs. Le poste de préposé viticole sera également encore adapté selon les besoins (formation sur le terrain).

Finalement, concernant l'accréditation ISO 17020 de l'ANAPI, un audit externe de suivi (gérance et sur le terrain) sera effectué par le service d'accréditation Suisse (SAS) entre juillet et septembre 2024.

Le président demande à l'assemblée s'il y a des questions ou remarques :

M. BORIS KELLER s'étonne que l'agriculture est contrôlée pour les PER tous les 8 ans et qu'en viticulture tous les 4 ans, est-ce bien juste ? La gérante explique que cela est dû au fait que l'ordonnance sur la coordination des contrôles demande 2 contrôles de base tous les 8 au minimum. Les viticulteurs "purs" ont donc deux contrôles PER viticoles tous les 8 ans. Les agriculteurs-viticulteurs, un contrôle PER agricole et un contrôle PER viticole tous les 8 ans.
Il demande également s'il est possible d'avoir plus d'information concernant le permis de traiter ? Il lui est répondu que tous les exploitants recevront l'information dès que les nouvelles exigences seront clarifiées. Certainement que le canton de NE proposera une formation continue.

Aucune autre remarque n'est faite au sujet du rapport de la gérance.

5. Finances

5.1. Présentation des comptes 2023

La gérante présente les comptes 2023. Ceux-ci se bouclent avec un bénéfice de **CHF 16'174.05**

Le bilan montre une fortune s'élevant à **CHF 147'002.28** et des fonds de réserve de **CHF 91'000**.-.

5.2. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes 2023

MM. VALENTIN VON ALLMEN, DOMINIQUE MORI, LUDOVIC RENAUD ont fonctionnés comme vérificateurs de comptes. M. VALENTIN VON ALLMEN fait lecture du rapport. Celui-ci relève que les comptes 2023 ont été vérifiés le 25 mars 2024 à Cernier en présence de la gérante MME FLORENCE MATTHEY et de la comptable MME JOSÉE SANDOZ. Il précise que les comptes ont bien été tenus et propose à l'assemblée de les accepter tels que présentés.

Les comptes 2023 sont acceptés à l'unanimité par un lever de mains.

5.3. Présentation et approbation du budget 2024

La gérante présente le budget 2024. Celui-ci montre un déficit de CHF 11'070.00

Le budget 2024 est accepté à l'unanimité par un lever de mains.

Le Président remercie MME JOSÉE SANDOZ pour la très bonne tenue des comptes et les vérificateurs de comptes.

ANAPI
Organisation de contrôles agricoles

Rte de l'Aurore 4, 2053 Cernier
Tél. 032 889 36 70 / Fax 032 889 36 39
anapi@ne.ch

6. Élection et nominations

6.1. Élection du Président

M. SIMON ESCHLER quitte le comité ANAPI après 14 années d'engagement dont 9 ans de présidence. Il est vivement remercié pour son engagement et la gérante lui remet un présent. Pour lui succéder à la présidence, le comité propose M. FLORIAN DREYER agriculteur à Boveresse qui se lève et se présente. Aucune autre candidature n'est proposée.

L'élection de M. FLORIAN DREYER comme président au comité est acceptée à l'unanimité par un applaudissement.

6.2. Nomination d'un vérificateur de comptes suppléant

Afin de respecter le tournus, le nouveau vérificateur suppléant doit provenir du district de Val-de-Ruz ou Neuchâtel. L'assemblée propose RAPHAËL HOSTETTLER de Coffrane.
Aucune autre candidature n'étant proposée, il accepte le poste et est élu comme vérificateur suppléant.

La commission de vérification 2024 est constituée des personnes suivantes : MM. DOMINIQUE MORI, VALENTIN VON ALLMEN et LUDOVIC RENAUD comme vérificateurs, et MM. MICHEL RUFER et RAPHAËL HOSTETTLER comme vérificateurs suppléants.

7. Divers

PIERRE-FRANÇOIS GOBAT, prend la parole et félicite pour ce renouvellement de présidence. Il a l'occasion de remercier SIMON ESCHLER pour toutes ces années de bonne collaboration et lui souhaite bon vent. Il ne s'était pas rendu compte qu'il était président depuis déjà 9 ans, toutes ces années de discussions franches et honnêtes. Les discussions ont toujours permis de trouver des solutions, y compris lors du manque de personnel AO. L'ANAPI a une chance d'avoir une gérante mais aussi des contrôleurs investis et il tenait à le faire remarquer. Il se réjouit de pouvoir collaborer avec le président nouvellement élu.
Il revient sur le sujet dans le rapport du président de "chat GPT". Le plus important reste en effet la production et le travail des membres qui sont la base. On doit pouvoir manger et boire tous les jours. Il conclut en souhaitant du soleil et de la pluie pour une bonne année agricole 2024.

PATRICK VAUDROZ adresse également ses remerciements et exprime la chance d'avoir eu SIMON ESCHLER au comité lorsque lui-même était gérant de l'ANAPI. Merci pour le gros travail et il le rejoint sur l'amertume des contrôles bio qui n'ont pas abouti à ce jour. Les remerciements sont adressés aussi aux collaboratrices de l'ANAPI, FLORENCE MATTHEY, JOSÉE SANDOZ et JUSTINE DERENDINGER, aux contrôleurs et aux préposés. Il transmet les salutations de la part du SAGR. La gérante a relevé le pragmatisme qui a été de mise pour la MAP et les nouveaux programmes : soyez rassurés, nous ferons preuve de souplesse dans la mesure du possible, car le SAGR est également soumis à des audits de la part de l'OFAG. Il souhaite à tous, une bonne année agricole, à bientôt dans le terrain. Il réitère les remerciements à SIMON ESCHLER en particulier et se réjouit de la collaboration avec le nouveau président de l'ANAPI.

M. CHRISTOPHE DOLDER demande pourquoi les tests des pulvérisateurs ont eu lieu uniquement Cernier en 2023 ? L'organisation de ces contrôles n'est pas du ressort de

ANAPI
Organisation de contrôles agricoles

Rte de l'Aurore 4, 2053 Cernier
Tél. 032 889 36 70 / Fax 032 889 36 39
anapi@ne.ch

l'ANAPI, mais il lui est répondu par YANN HUGUELIT que le nouveau système utilisé pour tester les pulvérisateurs est très grand et compliqué à mettre en place et nécessite de faire venir un externe. En terme de ressources il n'est plus envisageable de le déplacer sur plusieurs sites. De plus, la CNAV ne peut pas garantir que ces contrôles puissent encore être organisés les prochaines années.

Le Président remercie vivement la gérante FLORENCE MATTHEY, la secrétaire JUSTINE DERENDINGER et la comptable JOSÉE SANDOZ. Ses remerciements également pour le SAGR, le SCAV, le SFFN, SENE, les labels pour la bonne collaboration, la franchise et la confiance et bien entendu les membres du comité, les contrôleurs et les préposés pour le travail accompli durant toute l'année et qui œuvrent pour l'assurance d'un système crédible.

Aucune autre personne ne souhaitant prendre la parole, le Président clôt l'assemblée à **10h15**.

La Brévine, le 11 avril 2024.

Le président — Pour le procès-verbal

Simon Eschler — Justine Derendinger